



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fédération 3977 contre les maltraitances

Paris, le 14 septembre 2021

Fort rebond des alertes pour maltraitances d'adultes au 1^{er} semestre 2021

La Fédération 3977 reçoit chaque jour des alertes pour des situations évocatrices de maltraitances possibles chez des adultes. Ces alertes parviennent pour l'essentiel à sa plateforme téléphonique nationale (numéro 3977) et aussi d'appels directs aux centres de la Fédération.

Le point des alertes reçues au 1^{er} semestre 2021 permet d'apprécier les changements opérés par comparaison avec la même période de 2020, qui a été marquée par l'instauration du confinement face à l'épidémie au Covid-19.

La forte croissance des dossiers ouverts au 1^{er} semestre 2021 par rapport à 2020 (+ 948 soit + 28%) rompt avec la quasi-stagnation observée au 1^{er} semestre 2020, relativement à 2019 (+87 soit + 3%) : on peut donc bien parler d'un rattrapage, et même d'un rebond.

Cette augmentation est particulièrement marquée pour les victimes en situation de handicap (+ 344 soit + 54%) : le plus souvent ces personnes vivent chez elles, alertent directement sur leur propre situation, leur handicap est un facteur de vulnérabilité qui limite leurs possibilités de se défendre efficacement, parfois un critère de discrimination.

En limitant l'analyse aux seules situations de maltraitances vraisemblables, dès le premier appel, l'augmentation au 1^{er} semestre 2021 reste très nette (+ 559 soit + 23%).

Cette évolution s'explique principalement par celle des maltraitances en établissement en forte hausse de 2020 à 2021 (+291 soit + 44%) alors qu'elles étaient en repli apparent au 1^{er} semestre 2020, relativement à 2019 (-83 soit - 11%). Les maltraitances survenant à domicile ont poursuivi leur augmentation antérieure (+ 581 soit + 30%). Le fait saillant de cette période est donc l'irruption des maltraitances d'origine institutionnelle (qui ne se limitent pas aux établissements).

Concernant les types de maltraitances,

- l'augmentation est nette pour les maltraitances liées aux soins (+ 90 soit + 57%), essentiellement des négligences, cohérente avec la hausse des maltraitances en établissement ;
- le non-respect des droits explique aussi ce rebond de 1^{er} semestre (+122 soit + 43%), en particulier les limitations de déplacements des résidents, et les restrictions de visites des familles aux résidents en établissement, y compris depuis la levée « officielle » des confinements. Ces restrictions portent sur des limitations hebdomadaires (pas de visites le dimanche, visites très réduites en semaine) mais également des contrôles dissuasifs, comme des exigences de tests négatifs chez des visiteurs déjà porteurs d'un « pass sanitaire ».

La Fédération 3977 attire l'attention sur les maltraitances d'origine institutionnelle, qui vont à l'encontre des intentions des professionnels de l'aide et des soins, en règle soucieux pour la plupart de répondre au mieux aux besoins des résidents vulnérables ; l'explication pourrait bien tenir à des ressources de personnels insuffisantes liées à la faible attractivité des métiers concernés, ou à des formations lacunaires, mais aussi à des difficultés de management, voire à des directives inappropriées.

La Fédération 3977 contre les maltraitances et ses centres cherchent à collaborer avec les directions et les équipes des établissements de santé et médicosociaux intéressées, pour contribuer à la sensibilisation des situations de maltraitances, leur repérage précoce par les professionnels, et leur prévention avant toute altération de la santé ou du bien-être des patients ou des résidents.